

FICHE ACTION Mission Optionnelle 1 : Qualité et pertinence des soins

En vue de proposer des solutions pour la mise en œuvre des missions fondamentales, les professionnels au sein de notre CPTS ont unanimement reconnu l'importance de mettre en place une démarche qualité à dimension pluriprofessionnelle. Cette démarche vise à optimiser la qualité et l'efficacité de la prise en charge des patients.

En effet, la structure organisationnelle des CPTS se prête parfaitement à la facilitation d'échanges sur les pratiques, à la tenue de concertations autour des cas patients, et à la formalisation de retours d'expérience, en particulier dans un contexte pluriprofessionnel. Nous sommes convaincus que cette approche collaborative renforcera nos capacités à offrir des soins de haute qualité, en alignement avec les meilleures pratiques professionnelles et les attentes de nos patients.

Nous sommes déterminés à faire de cette démarche qualité un levier significatif pour l'amélioration continue de nos services, tout en favorisant une culture d'apprentissage et d'innovation au sein de notre CPTS.

Numéro Fiche-Action	Fiche Action Numéro 1
Axe des missions des CPTS	Mission optionnelle 1 : Qualité et pertinence des soins
Intitulé de l'action	Le développement de la qualité et de la pertinence des soins à travers une meilleure connaissance interprofessionnelle.
Contexte, diagnostic territorial	Il est essentiel de créer du lien entre les professionnels de santé. Pour y parvenir, il est essentiel de valoriser les compétences de chacun pour permettre d'aller au-delà de l'activité quotidienne et de développer de nouveaux modes d'exercices. Cette évolution sera possible à condition de réussir à créer de la cohésion entre l'ensemble des acteurs (professionnels de santé, acteurs sociaux, médicosociaux...) qui interviennent autour du patient pour encourager les échanges et le partage. Suite à notre questionnaire diffusé auprès d'une centaine de professionnels du territoire, nous savons que de plus en plus de professionnels de santé souhaitent se coordonner et s'organiser à l'échelle du territoire pour apporter des réponses collectives aux difficultés quotidiennes. Nous avons pu identifier également le fait que les professionnels de santé ont montré un sentiment d'isolement dans l'exercice quotidien couplé à une méconnaissance des acteurs locaux (et de leurs spécificités) entraînant ainsi de multiples difficultés, et ce malgré une densité de (certains) professionnels de santé importante sur le Bassin de Brive.
Partenaires à solliciter	
Objectif général	Promouvoir le développement de l'interconnaissance au sein de la CPTS afin d'améliorer la collaboration entre les professionnels de santé et favoriser leur exercice dans un environnement interdisciplinaire.
Objectifs opérationnels	• Favoriser les échanges et les retours d'expériences. • Mettre en avant les spécificités de chacun des professionnels pour permettre une meilleure orientation des patients, ainsi qu'un meilleur repérage de la part des professionnels de santé, en lien avec des pathologies spécifiques • Créer du lien entre les professionnels de santé du territoire
Description de l'action	<u>ACTION 1</u> : Réaliser un état des lieux du territoire <u>Mise en œuvre :</u> ✓ Créer un répertoire des professionnels et structures du territoire ○ Se rapprocher de la CPAM pour obtenir des listes complètes avec les professionnels du territoire de la CPTS ○ Recenser les professionnels selon leurs spécialités et domaines d'expertise

- Réaliser une enquête auprès des professionnels de santé du territoire pour analyser leur volonté à échanger avec d'autres professionnels, et connaître les sujets / pathologies sur lesquels ils souhaiteraient échanger en priorité

ACTION 2 : Organiser des temps d'échanges pluriprofessionnels et monoprofessionnel

Mise en œuvre :

- ✓ Mettre en avant divers événements organisés par la CPTS
 - Organisation de soirées ou d'événements d'informations pluriprofessionnels à thème :
 - Décliner les thèmes afin de toucher tous les professionnels sur un sujet commun (Paaco Globule ? La dénutrition ? Le repérage des fragilités ? ...)
 - Partir d'un cas pratique observé dans une ou plusieurs profession(s)
 - Inviter des spécialistes réputés en fonction de la thématique abordée
 - Organiser des formations interprofessionnelles pour le repérage, la déclaration et le suivi des événements indésirables
 - Organisation de soirées ou d'événements d'informations monoprofessionnel à thème :
 - Organiser des événements dédiés à une seule profession, visant à faciliter les discussions et les échanges autour de problématiques éventuelles identifiées.
 - Organisation d'événements de présentation :
 - Organiser des séances régulières de présentation pour permettre aux professionnels de se familiariser avec les compétences, les spécialités et les domaines d'expertise de leurs collègues.
 - Encourager les professionnels à partager leurs expériences professionnelles, leurs approches et leurs attentes.
 - Développer les analyses de pratiques professionnelles

ACTION 3 : Mettre en place des ressources documentaires à destination des professionnels de santé :

Mise en œuvre :

- ✓ Mettre en place un système de fiches professionnelles décrivant les compétences, et les domaines d'expertise de chaque professionnel de santé (Les missions de chacun, pour quelle population, les libellés

	à inscrire sur les ordonnances...) pour favoriser l'exercice des professionnels ✓ Faciliter l'accès à ces profils au sein de la CPTS, favorisant ainsi la recherche d'expertise appropriée lors de collaborations interprofessionnelles. ACTION 4 : Établir des partenariats avec les acteurs du territoire <u>Mise en œuvre :</u> ✓ Développer des partenariats inter CPTS ✓ Développer le lien ville-hôpital, pour permettre à l'ensemble des professionnels (libéraux et structures), de mieux travailler ensemble
Personne(s) référente(s) de l'action	ALLOCHON Lou, Coordinatrice CPTS Santé Sud Corrèze : coordonnateur@cpts-santesudcorreze.fr CLERGERIE Dominique, Infirmière libérale : president@cpts-santesudcorreze.fr

Membres du groupe de travail

NOM	Prénom	Profession	Email	Commune de l'exercice
ALLOCHON	Lou	Coordinatrice CPTS Santé Sud Corrèze	coordonnateur@cpts-santesudcorreze.fr	Territoire de la CPTS Santé Sud Corrèze
BOUSSEYROUX-LAMAGAT	Élisabeth	Médecin généraliste retraitée	eblamagat@gmail.com	Jugeals-Nazareth
CLERGERIE	Dominique	Infirmière libérale	president@cpts-santesudcorreze.fr	Brive-la-Gaillarde
DEWARUMEZ	Marie	Orthophoniste	mariedewarumez@orange.fr	Brive-la-Gaillarde
PENAUD	Stéphane	Infirmier libéral / infirmier en pratique avancée	tresorier@cpts-santesudcorreze.fr	Brive-la-Gaillarde

Lien avec les autres actions de la CPTS	
Public bénéficiaire	Professionnels de santé de l'ensemble du territoire de la CPTS Santé Sud Corrèze
Territoire couvert	L'action vise l'ensemble du territoire de la CPTS Santé Sud Corrèze
Moyens	<i>Logistiques / Numériques</i>

	Salle de réunion Fournitures de bureau Prestataire pour la construction du site web et l'actualisation régulière des différentes rubriques Matériel informatique et bureautique Connexion internet Campagne de communication
	<i>Humains</i>
	Temps important de coordination entre l'ensemble des professionnels de santé Prévoir des réunions et / ou de groupe de travail
	<i>Financiers</i>
Calendrier prévisionnel	Durée de l'action : pluriannuelle
Leviers et freins	Frein : Hétérogénéité des pratiques et des modes d'exercice

Indicateurs de suivi et de résultats (simples & mesurables)	Valeur cible	Outils d'évaluation
Les indicateurs seront à déterminer en partenariat avec la CPAM lors de la signature du contrat ACI.		